

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



LANCEMENT DE PROPULSEUR - Mardi 17 avril 2018

Depuis 2016, au titre de la French Tech pour la Bourgogne-Franche-Comté, Besançon a intégré le réseau #Health Tech valorisant les territoires les plus dynamiques en matière d'innovation et de création de startups dans le domaine de la santé. La labellisation French Tech s'appuie sur un plan d'action à 5 ans, validé par l'État et destiné à renforcer l'écosystème de l'innovation en région.

En réponse, le Pôle des Microtechniques a créé une commission composée de startups qui pilote la démarche sur le territoire. Elle anime et fédère l'écosystème et met en œuvre des actions concrètes conçues par des startups pour des startups. Prenons l'exemple des «apéros-challenges» qui permettent à un startupeur d'être confronté à des experts et dirigeants d'entreprise passant au crible son projet sous les angles business, marketing, juridique, technologique, capacité à lever des fonds, etc. Neuf startups ont bénéficié de ces séances de trois heures de recadrage et de conseils stratégiques. Elles sont aujourd'hui épaulées par des entreprises expérimentées.

Cette action pertinente pose le diagnostic mais n'apporte pas tous les moyens aux porteurs de projet pour résoudre leurs problématiques. Propulseur est donc né de cette analyse et vise à compléter ou améliorer les services des dispositifs d'accompagnement existants.

Propulseur, mis en place par le Pôle des Microtechniques, propose un accompagnement intense et sur mesure aux startups et entreprises innovantes plus anciennes sur une période très courte allant de trois à dix-huit mois. Il s'agit de leur proposer un parcours d'innovation structuré, efficace, rapide pour accélérer la mise sur le marché de leurs produits et services.

Des solutions sont apportées pour toutes les phases du développement de l'entreprise, allant de la propriété intellectuelle à l'organisation interne, aux financements, à l'industrialisation du produit en passant par l'international...

Un appel à candidature est d'ores et déjà ouvert aux startups et entreprises innovantes depuis le mardi 17 avril 2018 pour intégrer le dispositif.

Ce programme est soutenu financièrement par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Dijon Métropole, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, le Crédit Agricole de Franche-Comté avec le Village By CA Besançon, la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté et le Pôle des Microtechniques.

Contact presse : Pôle des Microtechniques - Anne ROY - a.roy@polemicrotechniques.fr - 03 81 40 47 55
www.propulseur-bfc.com

